

# Les premiers secours en montagne

Autor(en): **Lardy, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **16 (1908)**

Heft 6

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683036>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les premiers secours en montagne

Dans le numéro du 15 mai, *La Croix-Rouge* a bien voulu publier un article sur mon brancard de montagne que l'on aura

n'ont pu être terminées à temps pour paraître dans le numéro du 15 mai, nous les publions aujourd'hui.

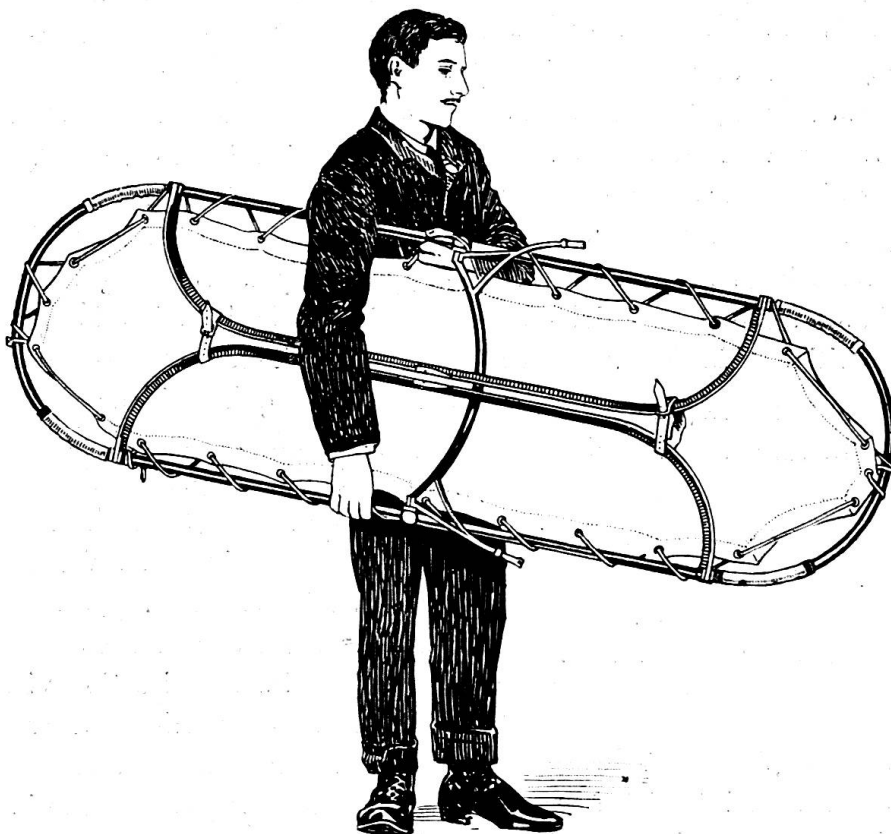


Fig. 1. Le brancard-traineau du D<sup>r</sup> Lardy, plié et porté sous le bras\*)

pu voir depuis à l'assemblée générale de Genève le 31 mai dernier.

La figure 1 montre le brancard plié porté par un homme; il n'est, bien en-

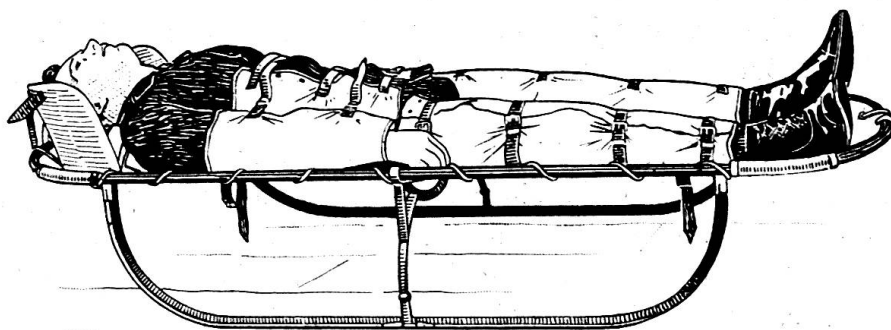


Fig. 2. Le blessé est ligoté en vue d'une descente\*)

Par suite de diverses circonstances plusieurs planches concernant cette civière

tendu, pas nécessaire de le mettre sous le bras, on le porte sur le dos, on le

\*) Clichés obligeamment mis à notre disposition par le constructeur M. Demaurex, à Genève.

monte avec des cordes dans les endroits difficiles, tout le monde comprendra qu'il peut passer partout. Il n'est pas possible de réduire encore son volume en pliant ses parties constitutives sans compromettre la solidité de l'ensemble.

La figure 2 montre le brancard ouvert et chargé. On voit distinctement l'arc de fixation des deux patins et les divers moyens d'attache des bras, des jambes et

de Coire, on se rendra compte sans peine que le blessé est mieux protégé contre les chocs de pierre et plus normalement maintenu en place avec notre brancard que sur le modèle allemand.

Dans le brancard allemand, le blessé est simplement enveloppé dans une espèce de sac; il aura ainsi une fâcheuse tendance (surtout s'il est évanoui et s'il a les jambes cassées) à se tasser vers le



Fig. 3. Descente d'un « déverni » au « vire du Chavardon » (la route parcourue est marquée d'un pointillé)

du thorax, ainsi que les plaques protectrices de la tête. Repliée sous la nuque, se trouve une toile percée de trous et destinée à empêcher la tête de ballotter si le blessé est évanoui.

Enfin la figure 3 nous fait voir le brancard en expérience sur la vire du Chavardon au bord d'une paroi de 80 mètres, et la figure 4 représente un blessé que l'on descend au bas de la paroi verticale du « Saut de la Vipère », au Salève.

Si l'on compare notre brancard à celui de la marine allemande (fig. 1, p. 56, du numéro du 15 mai) utilisé par la section

fond du sac, car il n'est pas fixé « en détail » mais en bloc.

Si le brancard de marine est pratique pour débarquer un blessé d'un navire, pour le descendre d'une fenêtre ou dans des escaliers difficiles, on ne pourrait guère le faire glisser, par contre, sur une pente de rochers sans mettre le dos de la victime à une rude épreuve et à un désagréable contact avec les aspérités de la roche. — De plus, la tête n'est pas protégée et la moindre pierre, grosse comme le poing, détachée par les sauveteurs ou par le frottement de la corde,

venant à atteindre le blessé, pourrait parfaitement l'assommer (ce qui a failli arriver lors de notre premier exercice au Salève) et dans la fig. 4 on voit une protection d'urgence imaginée par M. Siegenthaler, président de la S. M. S. S. et directeur de l'exercice : un gros manteau

ce qui serait facile, de façon à ce que le brancard pût au besoin se retourner sur lui-même, pendu et balancé à une corde, sans que le corps du blessé puisse en subir les chocs contre les rochers.

C'est évidemment le type du brancard destiné à des descentes *très difficiles*,

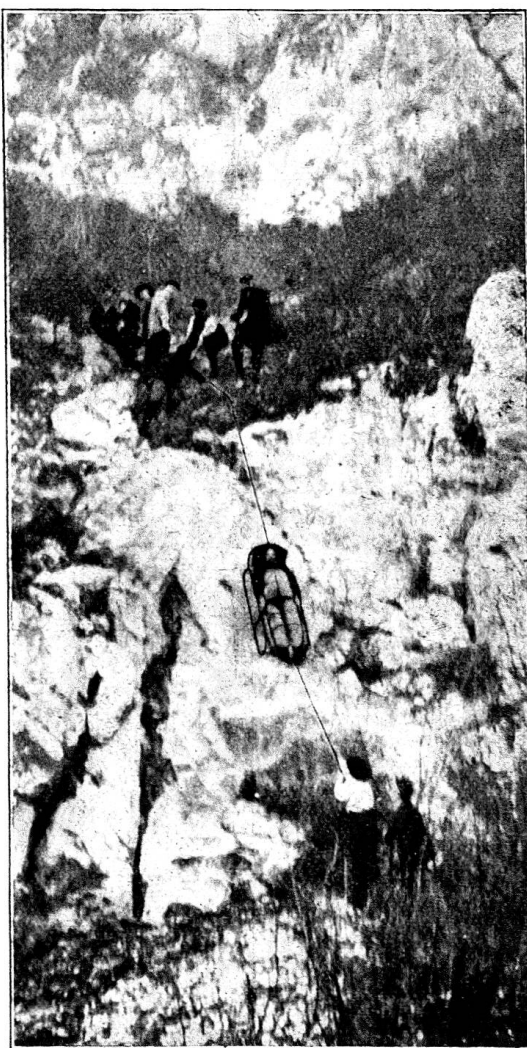


Fig. 4. Retenu par le haut, tiré par le bas, le brancard-traineau franchit le « Saut de la vipère »

plié en plusieurs doubles et recouvrant la tête du courageux membre de la société de Genève, qui s'était offert à figurer la victime, M. Barlie.

Pour descendre un blessé de très hautes parois de rochers, dans les Alpes par exemple, il faudrait encore munir le brancard d'arceaux de fer au-dessus du blessé,

dans les rochers, les pierriers, les pentes verticales très inclinées, les pentes de neige et de glace.

En tout cas, jusqu'ici notre brancard n'a pas connu d'obstacles, et les dernières modifications que M. Demaurex a apportées à sa construction l'ont rendu d'une solidité à toute épreuve. D<sup>r</sup> Edm. LARDY.

